

Le cadre partage ses compétences

Ingénieur onze ans chez Moulinex; Christelle Ablin est prête à partager son temps dans plusieurs entreprises.

« **Le temps partagé, les chefs d'entreprise ne savent pas que ça existe. Et pourtant, dans bien des cas, ça pourrait les aider à passer à la vitesse supérieure** », défend Christelle Ablin, 37 ans, adhérente depuis deux ans à l'association Compétences en temps partagé (CTP) Basse-Normandie. Ingénieur cadre chez Moulinex et responsable qualité, elle a vécu la fermeture et son licenciement, en 2001. « J'ai tout appris chez Moulinex. »

Un oeil neuf

Un an plus tard, Christelle retrouve un poste de responsable qualité chez un équipementier automobile, à Lisieux. Mais l'entreprise passe de 50 à 10 salariés et dépose son bilan. En 2006, l'activité et délocalisée et Christelle à nouveau licenciée. **« J'ai été casée. J'avais besoin de souffler.**



Christelle Ablin (au centre) est cadre à temps partagé comme responsable qualité de la Maison Gascouin à Lisieux.

C'est à ce moment-là que j'ai adhéré à CTP. Je ne me voyais pas retourner dans une recherche d'emploi isolée.»

Comme une centaine de cadres sans emploi membres de l'association CTP, Christelle propose ses compétences ou celles de ses

confrères aux entreprises. Parfois elle définit avec son futur employeur le poste fût-ce à temps très partiel qui n'existe pas. C'est ce qui s'est passé avec la charcuterie pour la grande distribution Gascouin de Lisieux qui faisait appel à un cabinet pour ses contrôles qualité.

Un jour par semaine c'est désormais Christelle qui s'en charge passant ainsi de la qualité dans la métallurgie à l'agroalimentaire. « **Elle a un oeil neuf** », se félicite son employeur, « notre petite entreprise de dix salariés avait besoin de quelqu'un mais ne pensait pas pouvoir intéresser un cadre de ce niveau de compétence ». Demain Christelle Ablin pourra travailler les autres jours de la semaine dans d'autres entreprises. En attendant de retrouver un plein-temps auquel elle n'a pas renoncé.

Anne BLANCHARD-LAIZÉ.

Pratique. Un colloque régional pour l'initiative en temps partagé en Basse-Normandie a lieu demain jeudi 18 octobre, de 14 h à 17 h, à la Chambre de commerce et d'industrie de Caen 1, rue Cassin à Saint Contest.

Contact : www.ctpbn.com